

Un coup d'œil sur l'agriculture canadienne

L'accroissement du niveau de scolarité des exploitants agricoles canadiens



par Kevin Tran et Matthew Shumsky
Division de l'agriculture

Date de diffusion : le 21 mars 2019



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2019

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

L'accroissement du niveau de scolarité des exploitants agricoles canadiens

par Kevin Tran et Matthew Shumsky

L'exploitant agricole canadien d'aujourd'hui possède de bonnes connaissances en technologie et est maintenant plus scolarisé que jamais.

Les exploitations agricoles modernes deviennent de plus en plus automatisées et axées sur la technologie. Les résultats du Recensement de l'agriculture de 2016 ainsi que les données du Recensement de la population de 2016 indiquent que les exploitants agricoles accordent une importance accrue au niveau de scolarité, plus particulièrement au niveau des écoles de métiers et des collèges. Cette importance accordée à la formation scolaire permet aux exploitants agricoles d'acquérir les connaissances et les aptitudes dont ils ont besoin pour utiliser les nouvelles technologies dans leurs activités agricoles.

Le niveau de scolarité des exploitants agricoles a progressé au cours des 20 dernières années

De 1996 à 2016, le niveau de scolarité des exploitants agricoles a progressé au niveau des études secondaires, des écoles de métiers et des collèges, ainsi que des études universitaires.

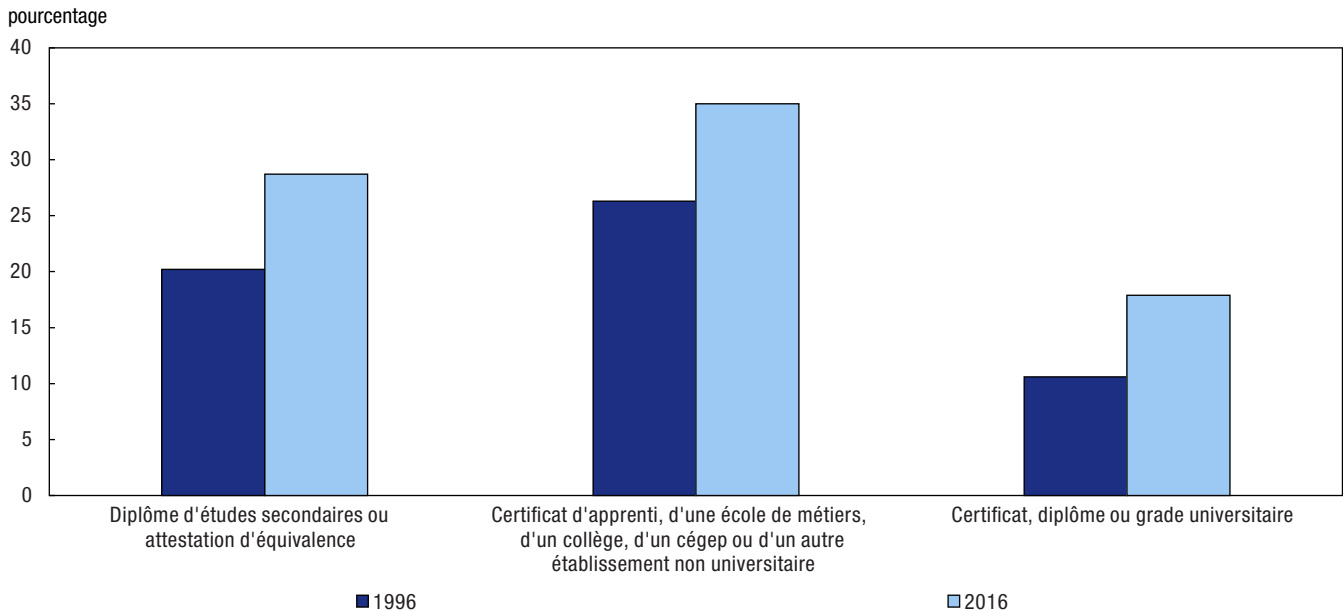
La plus forte augmentation du niveau de scolarité a été enregistrée au niveau des écoles de métiers et des collèges. En 1996, 26,3 % des exploitants agricoles ont déclaré posséder un certificat d'apprenti, d'une école de métiers, d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire comme plus haut niveau de scolarité obtenu. En 2016, cette proportion avait augmenté pour atteindre 35,0 % (graphique 1).

L'une des raisons possibles de l'accroissement du nombre d'exploitants agricoles ayant fait des études dans une école de métiers ou un collège est l'approche pédagogique en deux volets que ces programmes offrent aux exploitants agricoles. Ces derniers peuvent ainsi acquérir les compétences techniques requises pour réparer et faire fonctionner du matériel perfectionné, comme des systèmes de commandes d'appareils de pointe et des systèmes d'alimentation automatisés, tout en apprenant les principes de gestion des entreprises nécessaires à l'exploitation d'une ferme. Les écoles de métiers et les collèges permettent aux étudiants d'acquérir des connaissances relatives à la gestion des relations de travail, aux contrats de couverture, à l'assurance-récolte et aux stratégies de commercialisation.

La deuxième plus forte augmentation du niveau de scolarité a été observée au niveau des études secondaires. En 1996, 20,2 % des exploitants agricoles ont déclaré posséder un diplôme d'études secondaires ou une attestation d'équivalence comme niveau de scolarité le plus élevé. En 2016, cette proportion avait augmenté pour atteindre 28,7 % (graphique 1).

En outre, les exploitants agricoles ont accordé une importance accrue aux études universitaires. En 1996, 10,6 % d'entre eux ont déclaré posséder un certificat, un diplôme ou un grade universitaire comme plus haut niveau de scolarité. En 2016, cette proportion avait augmenté pour atteindre 17,9 % (graphique 1).

Graphique 1
Plus haut niveau de scolarité atteint par les exploitants agricoles, Canada, 1996 et 2016



Source : Statistique Canada, données du couplage agriculture–population, 2016.

Les exploitants agricoles possédant une formation scolaire sont plus susceptibles d'utiliser la technologie dans le cadre de leurs activités agricoles

En 2016, les exploitants agricoles ayant fait des études universitaires (75,7 %), des études collégiales ou dans une école de métiers (70,7 %) ou des études secondaires (69,8 %) étaient plus susceptibles de déclarer avoir recours à la technologie dans le cadre de leurs activités agricoles que les exploitants sans formation scolaire (53,2 %) (graphique 2).

L'intégration de la technologie dans les pratiques agricoles peut aider les exploitants à s'adapter à des exploitations de plus en plus modernisées et regroupées. Le recours à la technologie en agriculture peut également accroître l'efficacité et la production des exploitations agricoles.

Faits saillants

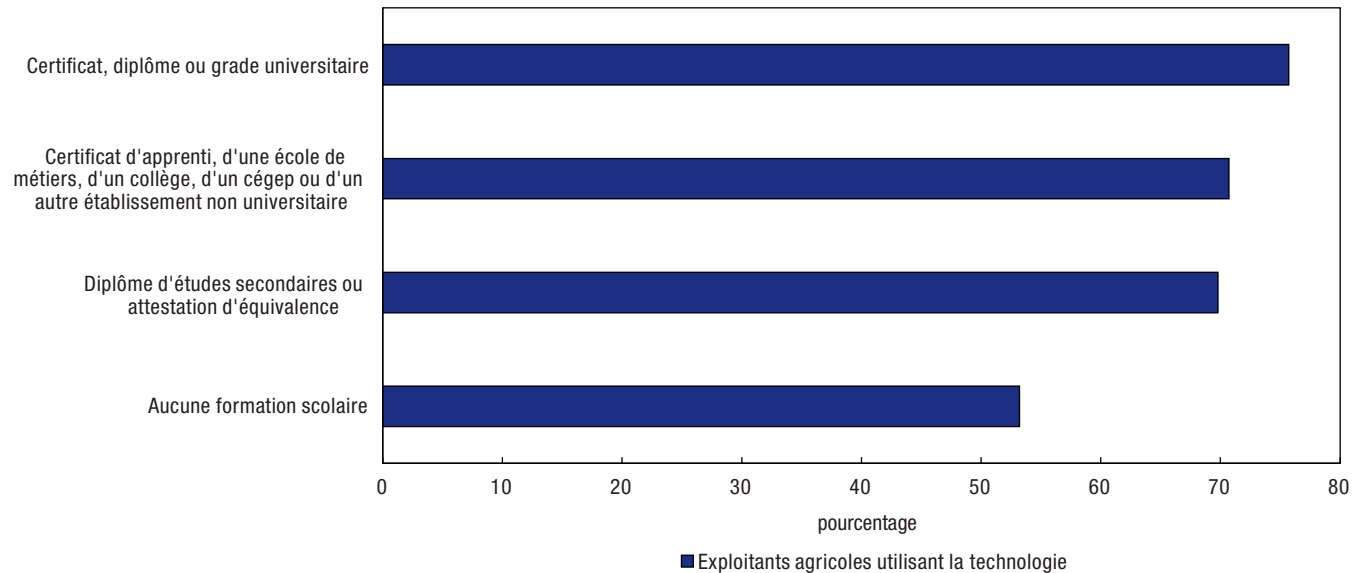
Exploitants agricoles ayant fait des études collégiales en 2016 :

- Âge moyen : 52,1 ans
- Âge médian : 53,0 ans
- 39,1 % étaient des femmes
- 60,9 % étaient des hommes
- 10,1 % étaient des immigrants
- Revenu total moyen : 55 154 \$
- Revenu total médian : 41 151 \$
- 93,1 % ont étudié au Canada
- Trois principaux domaines d'études :
 - ▶ Agriculture, exploitation agricole et sciences connexes (27,9 %)
 - ▶ Commerce, gestion, marketing et services de soutien connexes (17,5 %)
 - ▶ Professions dans le domaine de la santé et programmes connexes (13,2 %)

De plus amples détails sur les exploitants agricoles sont fournis à la page [Données du couplage agriculture–population de 2016](#).

Graphique 2**Proportion d'exploitants agricoles utilisant la technologie, selon le plus haut niveau de scolarité atteint, Canada, 2016**

Niveau de scolarité



Source : Statistique Canada, données du couplage agriculture–population, 2016.

Les exploitants de fermes laitières sont plus susceptibles de recourir à la technologie dans le cadre de leurs activités agricoles

En 2016, 87,6 % des exploitants agricoles propriétaires d'exploitations classées comme établissements d'élevage de bovins laitiers et de production laitière selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) ont déclaré avoir recours à la technologie. Les systèmes d'alimentation automatisés sont importants dans le cadre de leurs activités quotidiennes.

Le deuxième groupe le plus susceptible de déclarer avoir recours à la technologie (86,8 %) était constitué des exploitants agricoles propriétaires d'exploitations classées comme établissements d'élevage de porcs selon le SCIAN. Ce type d'exploitation nécessite un environnement rigoureusement contrôlé permettant une observation minutieuse des animaux dans des bâtiments spécialement conçus pour prévenir la transmission des maladies, surveiller les changements de régime alimentaire et suivre les résultats des programmes de sélection.

Faits saillants**Exploitants agricoles ayant fait des études universitaires en 2016 :**

- Âge moyen : 54,0 ans
- Âge médian : 55,0 ans
- 38,3 % étaient des femmes
- 61,7 % étaient des hommes
- 11,0 % étaient des immigrants
- Revenu total moyen : 83 963 \$
- Revenu total médian : 54 799 \$
- 89,8 % ont étudié au Canada
- Trois principaux domaines d'études :
 - ▶ Agriculture, exploitation agricole et sciences connexes (22,3 %)
 - ▶ Éducation (15,1 %)
 - ▶ Commerce, gestion, marketing et services de soutien connexes (13,0 %)

De plus amples détails sur les exploitants agricoles sont fournis à la page [Données du couplage agriculture–population de 2016](#).

Les exploitants de fermes laitières accordent une importance accrue à la formation collégiale et aux écoles de métiers

En 2016, les exploitants agricoles propriétaires d'exploitations classées comme établissements d'élevage de bovins laitiers et de production laitière selon le SCIAN étaient plus susceptibles de déclarer un certificat d'apprenti, d'une école de métiers, d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire (45,0 %) comme plus haut niveau de scolarité obtenu.

Cette tendance peut être attribuable à la formation et aux connaissances spécialisées que les exploitants agricoles acquièrent dans les écoles de métiers et les collèges. Par exemple, les exploitants de fermes laitières ont besoin d'une formation en conduite d'équipement lourd, car ils utilisent fréquemment ce type d'équipement aux fins du traitement et du transfert du fourrage ainsi que de l'alimentation du bétail.

Les exploitants agricoles centrent leurs études sur les disciplines liées à l'agriculture

À mesure que les pratiques agricoles se modernisent, les exploitants investissent dans leur formation scolaire en mettant un accent particulier sur l'agriculture. En 2016, le principal domaine d'études déclaré par les exploitants agricoles était celui de l'agriculture, de l'exploitation agricole et des sciences connexes (22,2 %). Le domaine du commerce, de la gestion, du marketing et des services de soutien connexes (12,7 %) était le deuxième domaine d'études le plus fréquemment déclaré. Une formation en commerce peut s'avérer utile aux exploitants agricoles, car elle peut les aider à gérer les finances complexes de leurs exploitations.

À l'échelle du Canada, le domaine de l'agriculture, de l'exploitation agricole et des sciences connexes était le principal domaine d'études déclaré par les exploitants agricoles de toutes les provinces à l'exception de la Colombie-Britannique, de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve-et-Labrador. Dans ces trois provinces, le principal domaine d'études déclaré était celui du commerce, de la gestion, du marketing et des services de soutien connexes.

Les exploitants agricoles possédant une formation scolaire comptaient sur diverses sources de revenus

Les exploitants agricoles possédant un certificat, un diplôme ou un grade universitaire étaient presque deux fois plus susceptibles de déclarer travailler hors de leur exploitation que les exploitants sans formation scolaire. En 2016, 54,5 % des exploitants agricoles ayant fait des études universitaires ont déclaré travailler hors de leur exploitation, comparativement à 30,4 % des exploitants sans formation scolaire (graphique 3).

Un niveau de scolarité plus élevé est susceptible d'améliorer les perspectives d'emploi hors ferme des exploitants agricoles. En outre, des activités hors ferme peuvent fournir aux exploitants un revenu supplémentaire permettant de diminuer la volatilité financière inhérente à l'exploitation d'une ferme.

Faits saillants

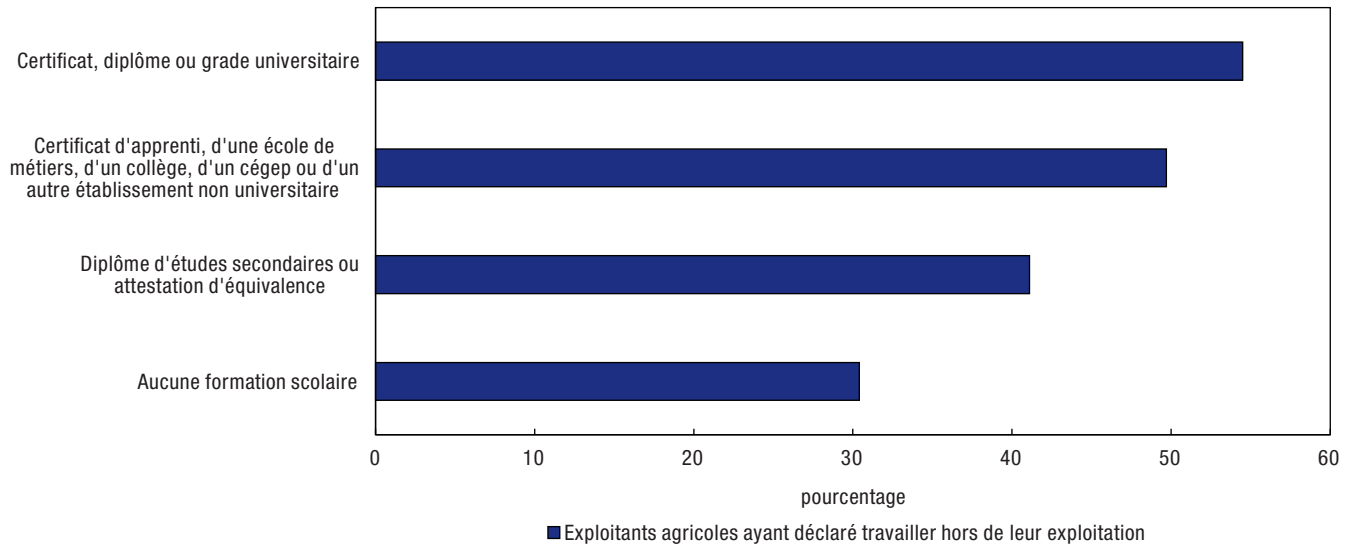
Exploitants agricoles ayant fait des études dans une école de métiers en 2016 :

- Âge moyen : 53,9 ans
- Âge médian : 55,0 ans
- 15,3 % étaient des femmes
- 84,7 % étaient des hommes
- 8,1 % étaient des immigrants
- Revenu total moyen : 54 847 \$
- Revenu total médian : 40 740 \$
- 94,9 % ont étudié au Canada
- Trois principaux domaines d'études :
 - ▶ Technologue et technicien, mécanique et réparation (26,3 %)
 - ▶ Métiers de la construction (18,8 %)
 - ▶ Travail de précision (13,9 %)

De plus amples détails sur les exploitants agricoles sont fournis à la page [Données du couplage agriculture-population de 2016](#).

Graphique 3**Proportion d'exploitants agricoles ayant déclaré travailler hors de leur exploitation, selon le plus haut niveau de scolarité atteint, Canada, 2016**

Niveau de scolarité



Source : Statistique Canada, données du couplage agriculture–population, 2016.

L'investissement des exploitants agricoles dans les études est rentable

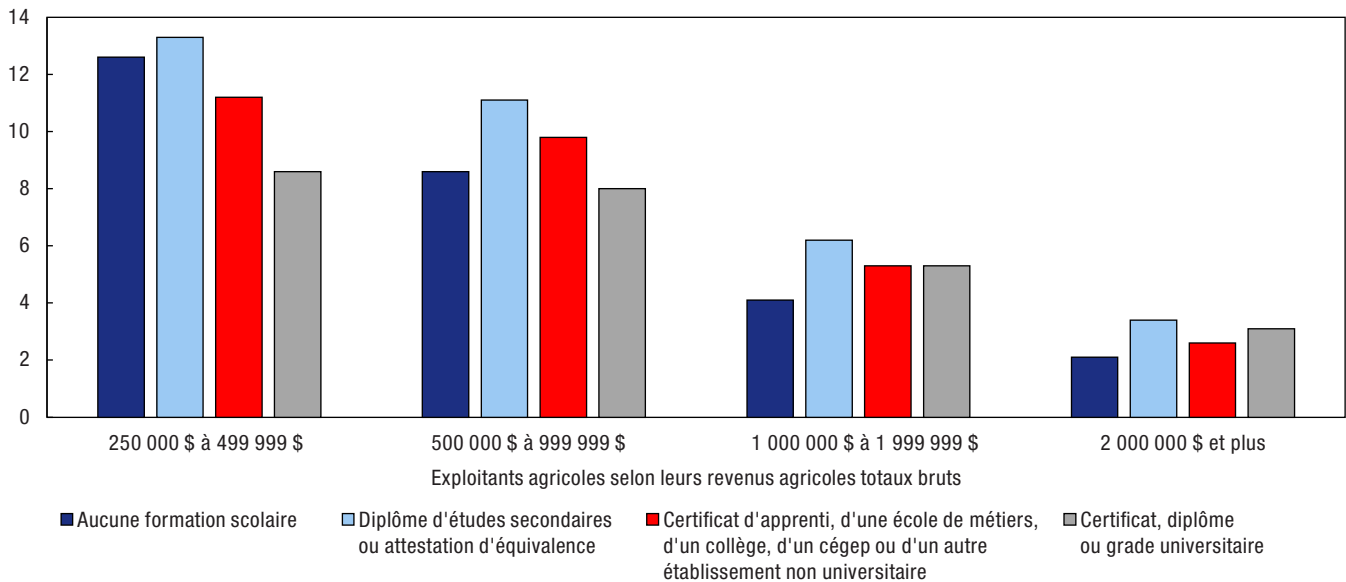
Les exploitants agricoles ayant déclaré posséder un diplôme d'études secondaires ou une attestation d'équivalence étaient plus susceptibles d'avoir des revenus agricoles plus élevés que ceux ayant déclaré ne posséder aucune formation scolaire. En 2016, les exploitants agricoles possédant un diplôme d'études secondaires étaient plus susceptibles de déclarer des revenus agricoles bruts allant de 250 000 \$ à 2 millions de dollars et plus que les exploitants ne possédant aucune formation scolaire (graphique 4).

Du point de vue des tranches de revenu supérieur, les exploitants agricoles possédant une formation scolaire quelconque étaient plus susceptibles d'avoir déclaré, en 2016, des revenus agricoles totaux bruts de 1 million de dollars et plus que les exploitants ne possédant aucune formation scolaire (graphique 4).

Graphique 4

Proportion des exploitants agricoles selon les revenus agricoles totaux bruts et selon le plus haut niveau de scolarité atteint

pourcentage



Source : Statistique Canada, données du couplage agriculture–population, 2016.

Conclusion

Les exploitations agricoles devenant des entreprises de plus en plus complexes et regroupées, l'exploitant agricole d'aujourd'hui accorde une importance accrue à la formation scolaire, plus particulièrement au niveau des écoles de métiers et des collèges.

Les écoles de métiers et les collèges permettent aux exploitants agricoles d'acquérir l'expertise nécessaire pour utiliser de l'équipement de pointe, tout en leur fournissant les compétences en commerce et en comptabilité dont ils ont besoin pour gérer leur exploitation agricole et les aspects financiers connexes.

À mesure que les pratiques agricoles se modernisent, les exploitants centrent leur scolarité sur les disciplines liées à l'agriculture. En 2016, près du quart des exploitants agricoles ont déclaré que leur principal domaine d'études était l'agriculture, l'exploitation agricole et les sciences connexes.

Les exploitations agricoles devenant de plus en plus capitalistiques, les exploitants font appel aux compétences qu'ils ont acquises au cours de leur formation scolaire pour explorer les possibilités de travail hors ferme en vue d'obtenir des sources de revenus supplémentaires. En 2016, les exploitants agricoles qui ont déclaré avoir fait des études postsecondaires étaient plus susceptibles de travailler hors de leur exploitation que ceux ne possédant pas de formation scolaire.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le niveau de scolarité des exploitants agricoles du Canada, veuillez consulter l'infographie intitulée « [Exploitants agricoles canadiens : un portrait éducatif](#) ».

Note aux lecteurs

Les données pour le Yukon, le Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest ne sont pas comprises dans les totaux nationaux en raison des contraintes imposées par la confidentialité des données et parce que la définition d'une exploitation agricole diffère dans ces trois territoires.

Les [logements collectifs](#) ne font pas partie de l'enquête.

Veillez consulter le [Dictionnaire, Recensement de la population, 2016](#) pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des variables du recensement.

« Aucune formation scolaire » s'entend d'un niveau de scolarité inférieur au diplôme d'études secondaires ou à l'attestation d'équivalence.

Le recours à la technologie par les exploitants agricoles renvoie à l'étape 23 du Recensement de l'agriculture de 2016. Si l'exploitant a répondu « Aucune de ces réponses » à cette section, on considère alors, aux fins du présent article, qu'il n'a pas recours à la technologie. Par contre, s'il a déclaré avoir utilisé l'une ou l'autre des technologies énoncées dans cette section, on considère qu'il a recours à la technologie.

Termes

Exploitation agricole : Toute exploitation produisant des produits agricoles destinés à la vente.

Exploitant agricole : Toute personne responsable de la prise de décisions de gestion relatives à l'exploitation d'un établissement agricole.

SCIAN : Système de classification des industries de l'Amérique du Nord.

Technologie : Les ordinateurs, les ordinateurs portatifs, les tablettes et les téléphones intelligents utilisés pour la gestion de l'exploitation agricole, ainsi que l'autoguidage, la technologie GPS, la cartographie SIG, l'automatisation des serres, la traite robotisée, les contrôles automatisés de l'environnement dans les bâtiments pour animaux, l'alimentation automatisée des animaux et d'autres technologies.